

Rolle

L'école sonde les parents sur la journée continue

Un questionnaire a été envoyé à plus de 1700 ménages de la région rolloise pour connaître leurs besoins en accueil de jour des enfants

Yves Merz

«La nouvelle loi scolaire nous oblige à mettre en œuvre la journée continue à l'école, donc à construire des structures d'accueil très coûteuses, mais les parents restent libres de ne pas les utiliser. Dès lors, comment évaluer le nombre et la taille des locaux d'accueil?» Voilà le problème qui préoccupe Denys Jaquet et ses collègues de l'Association intercommunale scolaire et parascolaire de Rolle et environs (ASPAIRE). Pour tenter d'y voir plus clair, un questionnaire très complet, préparé par l'Institut de sondage M.I.S. Trend, a été envoyé à tous les parents d'enfants âgés de 0 à 16 ans.

En 2009, les Vaudois ont plébiscité l'obligation de prendre en charge les enfants en dehors des heures de classe, soit avant l'école, à la pause de midi et après la fin des cours. Autrement dit, les collectivités publiques doivent mettre en place des lieux d'accueil et des programmes d'occupation pour qu'un enfant déposé à 7 h 30 par ses parents, puis récupéré à 18 h 30, puisse passer une journée en étant bien encadré. «Tout cela est très beau sur le papier mais, au moment de voter, les citoyens n'ont pas réalisé qu'il y aurait de tels impacts économiques», remarque Laetitia Gonin, secrétaire de l'ASPAIRE.

Gros investissements

A Rolle, de gros investissements sont déjà prévus pour rénover les bâtiments de l'école du Martinet et en construire deux nouveaux. Un collège sera aussi réalisé prochainement à Gilly. A cela s'ajoutent un restaurant scolaire, une bibliothèque, des salles de sport et des unités d'accueil parascolaires (UAPE). Au total, les douze Communes concernées ont budgété 50 millions de francs d'ici à 2015. Autant dire que les élus grincent des dents et craignent de réaliser de magnifiques locaux qui pourraient n'être que partiellement occupés si un certain nombre de parents décident finalement de garder leurs enfants à la maison.



Une partie des élèves de Rolle doivent prendre leur repas de midi dans des containers. Un restaurant scolaire est prévu, mais de quelle taille faudra-t-il le construire? ALAIN ROUËCHE

17000

C'est le coût de l'enquête réalisée par l'Institut M.I.S. Trend. Vu les sommes en jeu, l'Association intercommunale estime cette dépense justifiée

«Même si nous avons déjà sensiblement contribué au développement des crèches garderies, nous savons qu'il y a encore des besoins auxquels nous devons répondre, surtout au niveau des UAPE et du restaurant scolaire», déclare Denys Jaquet. La question est de bien évaluer ces besoins afin de réaliser des structures adaptées. De cette façon, nous

parviendrons à limiter les coûts.» A la lumière de cette réflexion et des sommes en jeu, il estime que dépenser 17 000 francs pour le questionnaire de M.I.S. Trend se justifie entièrement.

Restaurant repoussé

Le Conseil communal de Rolle est tout aussi impatient de connaître les besoins des parents. En février dernier, il avait demandé que l'enveloppe de 370 000 fr. destinée à l'aménagement d'un restaurant scolaire ne soit engagée que lorsque la décision aura été prise de réaliser l'école à journée continue. La Municipalité avait alors retiré son préavis in extremis. Dès lors, le nouveau restaurant scolaire attendra 2015, et la mise en œuvre de l'horaire continu aussi.

«Nous n'avons pas le choix de réaliser, ou non, l'école à journée continue puisque la loi nous y oblige, rappelle Denys Jaquet. En revanche, j'ai le sentiment que les habitants de la région sont assez partagés sur sa pertinence. On a un mixte entre la ville et la campagne, et la composition socioprofessionnelle de la population est très diversifiée.»

Les résultats de cette enquête sont donc attendus avec beaucoup d'intérêt. Et d'autres questions liées à la mise en œuvre de la journée continue de l'écolier posent encore des soucis à Denys Jaquet: le problème des normes de construction, jugées excessives donc trop coûteuses, et le décloisonnement entre le scolaire et le parascolaire.

L'art de cibler au plus près des besoins

● Le questionnaire élaboré par le Conseil d'établissement de Rolle et environs, puis affiné par l'Institut M.I.S. Trend, a été envoyé à tous les parents d'enfants de 0 à 16 ans (1732 ménages, 3300 enfants) habitant les douze communes concernées. Cette enquête a été lancée par l'Association intercommunale scolaire et parascolaire et par l'Association régionale pour l'accueil de jour des enfants. Les résultats de

l'étude, attendus fin mai, constitueront une base de travail concrète pour développer les structures d'accueil existantes ou en créer de nouvelles. Les Communes de l'association scolaire intercommunale de la région de Payerne ont déjà réalisé un sondage de ce genre. Les résultats avaient été pris avec des pincettes. En effet, quand on demande aux parents s'ils souhaitent une structure d'accueil, ils ont tendance

à répondre oui, sans garantie qu'ils l'utiliseront. Dans cette enquête, la précision des questions devrait donner des réponses en adéquation avec la réalité à venir: quelle est la prise en charge actuelle, et laquelle est souhaitée, de quelle heure à quelle heure, avec quel type d'encadrement... Enfin, on demande si les parents sont pour ou contre l'école à journée continue. Les Rollois démentiront-ils le vote de 2009?

Le camping de La Rippe restera ouvert en hiver

Un compromis a été conclu hier entre la Municipalité et des résidents qui s'étaient opposés à la fermeture hivernale du caravaning

«Nous avons finalement trouvé un terrain d'entente», se réjouit Jacques Moccand, syndic de La Rippe depuis quelques mois. Après le décès soudain de Philippe Paréaz, fin 2012, son successeur s'est retrouvé avec un dossier épineux sur les bras: la fermeture hivernale du camping-caravaning, voulue par la Municipalité. Celle-ci craignait en effet que les locataires ne demandent de s'inscrire dans la Commune, puisqu'une nouvelle directive cantonale permet d'assimiler les mobile-homes à des résidences principales.

La décision de la Municipalité avait provoqué une levée de boucliers parmi les quelque cent locataires qui, pour la plupart, résident sur place à l'année. Une poignée d'entre eux avaient alors refusé de signer le nouveau règlement et avaient saisi un avocat, Me Nicolas Perret - qui était injoignable hier. En juin dernier, l'homme de loi soutenait que la Commune ne voulait pas inscrire les résidents du camping parmi ses citoyens, «compte tenu de la situation financière souvent délicate de ces personnes». La Municipalité rétorquait alors qu'elle souhaitait maintenir les lieux en zone de loisirs et de détente.

Après de longs mois d'incertitude et de séances de conciliation infructueuses, l'affaire a donc trouvé son épilogue hier matin. Au final, les deux parties ont lâché

du lest: «Nous avons accepté de maintenir l'électricité ainsi que l'eau courante toute l'année, indique Jacques Moccand. Par contre, le bloc sanitaire ne sera pas disponible, et le camping ne sera pas déneigé pendant trois mois.» Les locataires pourront donc rester dans leur mobile-home mais devront se débrouiller pour faire leur lessive.

«L'électricité et l'eau courante seront maintenues. Mais le bloc sanitaire ne sera pas disponible, et le camping ne sera pas déneigé»

Jacques Moccand, syndic de La Rippe

L'autre grief formulé par les résidents du camping-caravaning concernait les terrasses fermées, que la plupart d'entre eux ont construites au fil des ans, sur autorisation orale de la Commune. Or de tels aménagements ne sont pas autorisés par la loi. Le nouveau règlement exhorte ainsi les locataires à démonter ces structures. Pour le nouveau syndic, pas question de déroger à la règle: «Nous allons insister pour que tout le monde remette son mobile-home en conformité, nous allons donc entreprendre prochainement une visite du camping. Mais actuellement, il n'y en a plus que deux ou trois qui ne sont pas aux normes.» N.R.

Le funiculaire hors service fâche les élus

La remise en service du transport public attendra, au mieux, cet automne. Les habitants de Cossonay s'impatientent

Les utilisateurs du funiculaire de Cossonay doivent prendre leur mal en patience. La remise en service, qui avait d'abord été annoncée pour juin 2013, est repoussée à l'automne. Le temps commence à devenir long pour les usagers, qui se plaignent des retards des bus de substitution mis en place depuis le 1er janvier 2012.

Lundi soir, lors du Conseil communal de Cossonay, l'élu Guy de La Harpe a demandé des précisions sur l'avancée des travaux et a fait part de ses doutes quant à la remise en service prévue pour l'automne 2013. Délai qu'il juge

trop optimiste au vu de l'avancée du chantier. De leur côté, les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) confirment cette échéance, sous réserve de recevoir ce mois encore une réponse positive de l'Office fédéral des transports pour lancer le grand lifting.

Au vu de la situation, les élus ont fait part de leur volonté de rencontrer le directeur des MBC, Michel Pernet, afin d'obtenir un éclairage. Le syndic s'est engagé à le faire venir lors de la prochaine séance du Conseil communal, au moins de juin.

Quant à Michel Pernet, il accueille la demande avec prudence. «Ce serait une première de discuter avec le Conseil. Mais si la Municipalité me demande de présenter la situation actuelle, c'est envisageable», conclut-il. M.G.

Coppet

Travaux à la sortie de l'autoroute A1

La sortie de Coppet de l'autoroute A1, sur la chaussée lac (direction Lausanne), sera fermée à la circulation entre vendredi à 22 h et lundi à 5 h du matin, afin de réaliser des travaux et le marquage du revêtement. Les automobilistes désirant se rendre à Coppet devront emprunter la sortie de Nyon puis reprendre l'autoroute en direction de Genève pour sortir à Coppet. A noter que les travaux dépendent des conditions météorologiques. En cas de pluie, ils seront reportés à la semaine prochaine. N.R.

Il a dit

«Le sentiment d'insécurité est en augmentation. Il est sans doute plus grand que l'insécurité elle-même»



Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies, à propos de l'inquiétude croissante des habitants de Terre Sainte

Région Morges

Passage de la caravane du Tour

La 2e étape du Tour de Romandie (Saint-Maurice - Renens) passe par la région aujourd'hui. Des perturbations sur les routes sont à prévoir, précise la police. Le trafic inverse à la course sera stoppé par tronçon. Les coureurs passeront notamment par: La Sarraz (15 h 57), Pompaples, le col du Mollendruz (16 h 39), Mont-la-Ville, L'Isle, Chavannes-le-Veyron, Saint-Denis, La Chaux, Cossonay (16 h 56), Allens, Gollion, Aclens, Romanel, Bremblens, Echandens (17 h 08), Denges et enfin Préverenges. E.BZ

Loco hybride



CFF Cargo a baptisé la quinzième des trente locomotives hybrides prévues dans le pays, hier, à la gare Lausanne Triage, à Denges, en présence de sa marraine, Irène Caron, syndique d'Echandens. Baptisée *Le Jorat*, la nouvelle locomotive desservira les communes de la région. Le véhicule, qui circulera à plus de 90% à l'électricité, peut aussi circuler sur les voies sans caténaire, grâce au moteur diesel. E.BZ

Le chiffre

24

C'est le nombre de jeunes de 10 à 12 ans qui devront se partager le centre Uniers 1028 à Préverenges durant l'année scolaire 2013-2014. Soit deux fois plus qu'actuellement. Ce nouvel effectif impliquera des changements. Les écoliers ne confectureront plus le repas de midi avec l'animateur et devront se satisfaire d'un pique-nique ou d'un croque-monsieur, de salade et de fruits. Pour le reste de la pause de midi, les écoliers pourront rester au centre ou s'inscrire aux devoirs surveillés, annonce l'exécutif. M.G.

Handicapés à moto

Saint-George L'association Les Motards du Monde organise une soirée de soutien pour son projet Handi-Trike, qui permettra à des personnes handicapées de se balader à moto. Rendez-vous samedi soir dès 18 h à la salle communale. Au menu, repas et concerts, en présence de Marc Ristori, ancien champion de motocyclisme. Infos sur www.handitrike.ch N.R.

Soirées annuelles

Féchy Le Chœur mixte L'Aurore donnera trois concerts à la salle communale, vendredi et samedi à 20 h 15 et dimanche à 17 h. En seconde partie, une petite pièce de théâtre. Renseignements sur www.aurore.ch N.R.